

## Le Calorifugeage Gratuit ? Un copropriétaire membre du Conseil Syndical ravi des travaux effectués



**François Charpentier** est membre du Conseil Syndical d'une résidence à Vitry-sur-Seine. Construite en 1970/1971, elle est composée de 187 lots divisés en 5 bâtiments. Il gère avec le président du Conseil Syndical la question des travaux d'entretien et d'amélioration de la résidence.

Le copropriétaire partage son expérience du chantier de calorifugeage des tuyaux d'eau chaude sanitaire et de chauffage dans les parties communes effectué sans avance de trésorerie et pour 0 euros grâce aux Certificats d'Économies d'Énergie et à

**MonCalorifugeageGratuit.fr**

### Quel est votre rôle au sein de votre Conseil Syndical ?

Avec notre président élu, je m'occupe de la partie travaux de notre résidence : des petits travaux comme un changement de porte ou un choix de peintures, aux gros travaux comme le calorifugeage et l'étanchéité des terrasses. Des réunions plus ou moins régulières sont organisées selon les urgences à traiter.

### Quels types d'urgences traitez-vous ?

Comme nous sommes dans une résidence qui est déjà assez ancienne, nous avons eu, par exemple, de gros problèmes de dégradations sur les façades au niveau des bandeaux en béton armé dont les fers n'ont pas le même coefficient de dilatation que le béton. Il était urgent d'intervenir sur ce point pour que notre résidence conserve un bel aspect.

### Dans ce genre de situation où vous réunissez le Conseil Syndical, une entreprise vous a fait une proposition ?

Bien sûr, nous travaillons sur propositions d'entreprises et sur devis. Nous désignons l'entreprise en fonction de l'enveloppe dédiée et nous définissons des portions de financement en faisant en sorte que la facture ne soit pas trop lourde pour les copropriétaires.

### Quelle part du budget des copropriétés est investi dans les travaux de rénovation ?

Nous faisons en sorte que les copropriétaires ne soient pas pris à la gorge. Le recouvrement des charges des grosses copropriétés présente toujours quelques soucis. Le budget de cette année était de 597 000 euros, près de la moitié de ce budget va dans les travaux de rénovation. Nous tenons à ce que notre résidence garde un certain cachet.

**« Nous travaillons en étroite collaboration avec le syndic. »**

### Quels rapports avez-vous avec le syndic ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec le syndic, nos rapports sont très cordiaux, nous avons insisté pour qu'ils soient les plus bienveillants et les plus profitables possibles car cette relation est importante. Nous entretenons une relation de confiance pour la conduite de nos finances, les comptes sont clairs, honnêtes et nous avons un très bon contact avec le personnel.

En ce qui concerne notre gestionnaire, lorsque nous avons un problème, nous lui en faisons part et il est à même d'intervenir. Le gestionnaire, c'est la courroie de transmission d'un côté comme de l'autre.

### Pour partir sur le sujet des travaux, comme vous l'avez dit, c'est une résidence qui commence à avoir quelques années. Quelles sont les défis principaux sur les 5-10 prochaines années d'une résidence comme la vôtre ?

Il faut s'impliquer dans les économies d'énergie. Nous avons déjà fait pas mal de choses, c'est la raison pour laquelle nous vous avons contactés pour l'isolation des tuyaux de chauffage. Nous prévoyons ensuite d'isoler par projection les plafonds des sous-sols, ainsi que de refaire l'isolation des toitures terrasses.

### Votre copropriété a contacté GEO PLC pour l'opération Moncalorifugeagegratuit.fr. Pouvez-vous nous raconter comment cela s'est passé ?

Nous avons pris connaissance de votre offre via un prospectus réceptionné par notre gardien. Nous avons été surpris par l'offre à 0 euro. On ne connaissait pas du tout à l'époque ce qu'étaient les Certificats d'Économies d'Énergie. Après enquête sur un chantier réalisé par vos soins dans une commune voisine, nous avons été émerveillés par la qualité du travail et la rapidité d'exécution. C'était vraiment remarquable et nous n'avons pas été déçus de constater la même chose de votre part dans notre copropriété.

### Expliquez-nous quel était l'isolant original ?

L'isolant original était constitué d'une bande plâtrée sur, a priori, de

**« Nous avons eu à faire à une équipe exceptionnelle : pas de gêne, pas de bruit. Le soir, le chantier était nettoyé ! Une entreprise absolument remarquable. »**

la laine de verre qui s'était bien copieusement détériorée. Une première entreprise nous proposait de faire du rafistolage à partir des endroits plus ou moins sains. Comme nous n'avions aucune expérience dans ce domaine, nous leur avons fait confiance, mais après avoir découvert votre offre, nous avons fait machine arrière au profit de GEO PLC et de l'entreprise ERTI qui a fait un travail absolument parfait.

### Pouvez-vous nous parler du déroulement des travaux ?

La date de début de chantier a été respectée, le déroulement s'est fait dans une parfaite tranquillité. L'équipe qui a travaillé chez nous était remarquable : discrétion, efficacité, propreté. Tous les soirs, les chantiers étaient balayés, c'était impeccable. Et en plus dans les délais fixés : 1 mois et demi, ça a été très rapide !

### Qu'est-ce qui a été posé ?

Vous êtes venus nous poser de la laine de roche épaisse, le tout enveloppé d'un film en PVC parfaitement ajusté, découpé en fin de tuyau et nous avons obtenu une isolation remarquable et un travail parfait. D'un point de vue esthétique, c'est absolument génial, il n'y a pas d'autres termes... et cela nous permet de faire une économie de chauffage.

### Il y a donc un vrai gain en termes de salubrité ?

Gain esthétique, salubrité, et puis, ensuite, il y a un très net gain sur le plan calorique : les caves sont devenues beaucoup plus fraîches. Les travaux ont été effectués il y a 8 mois et nous n'avons remarqué aucune détérioration. Vous avez imposé votre marque !

**« Le seul regret que nous aurions pu avoir est de ne pas l'avoir fait plus tôt ! »**

### Pas de regrets ?

Non, le seul regret que nous aurions pu avoir est de ne pas l'avoir fait plus tôt !

### Le syndic a donné son accord pour les travaux ?

On l'a un peu mis au pied du mur et ils n'ont pas fait d'opposition. Lorsque le Conseil Syndical propose dans un cas comme celui-là, il n'y a pas de discussion possible.

### Avez-vous eu du mal à convaincre vos copropriétaires ?

Très objectivement, on ne leur en a pas parlé compte tenu du fait qu'il n'y avait aucune participation financière. On savait qu'ils allaient obligatoirement être d'accord.

### D'ailleurs, vous n'avez pas eu besoin de passer en Assemblée Générale...

Nous l'avons effectivement régularisé ensuite en AG en citant les qualités techniques de votre travail, mais au départ nous avons pris l'initiative.

### Est-ce que vous conseillerez ces travaux à d'autres copropriétés ?

Vivement ! D'ailleurs nous sommes copropriétaires dans une autre résidence et nous avons déjà parlé de votre offre que nous recommandons sans réserve.

### Seriez-vous également intéressé par d'autres travaux faits par nos soins comme, par exemple, des travaux sur les planchers bas, le flocage dans les parties communes en sous-sol ?

Oui, justement ce chantier-là nous intéresse énormément.

**APRÈS TRAVAUX**



**AVANT TRAVAUX**



[www.MonCalorifugeageGratuit.fr](http://www.MonCalorifugeageGratuit.fr)

**Contactez-nous**

**N° gratuit : 0 800 11 14 00**

Du Lundi au Vendredi de 9h à 18h

**+ 1500 résidences nous  
ont déjà fait confiance !**

**soit 1 200 000 mètres linéaires de réseaux isolés.**